



CHEVROUX NOUVELLES

Publication officielle de l'Administration communale de Chevroux n° 66 - Mars 2020

Billet de M. Jonathan Rey - nouveau Municipal

Chers citoyennes et citoyens de Chevroux,

Vous m'avez élu à la Municipalité en remplacement de M. Jacques Mayor au mois de novembre dernier, lors d'une élection qui avait ceci de particulier qu'aucune liste de candidat n'avait été déposée au premier tour.

Je souhaite ainsi profiter en premier lieu de ce billet pour vous remercier pour la confiance que vous m'avez témoignée et pour me présenter brièvement à ceux qui ne me connaissent peut-être pas encore. Âgé de 35 ans, je suis domicilié à Chevroux avec mon épouse, sa fille et nos deux enfants depuis le mois de juin 2015. Sur le plan professionnel, je suis avocat et pratique le barreau en indépendant au sein de ma propre étude dont le siège est à Fribourg, au n° 19 du Boulevard de Pérolles. Je m'étais déjà intéressé à la politique précédemment en intégrant le parti libéral radical staviacois et c'est donc tout naturellement que j'ai demandé, après notre arrivée dans la commune, à pouvoir rejoindre le Conseil général où j'ai progressivement oeuvré au sein de différentes commissions.

Dans un certain sens, être élu sans avoir été candidat peut conférer un sentiment de fierté. Pour moi, cette situation constitue une forme non pas d'inquiétude mais d'avertissement quant à l'avenir de notre commune.

Nous vivons dans une belle commune dont la population se renouvelle sans peine et dont la situation financière est pérenne. De nombreuses infrastructures ont été réalisées dernièrement ou sont en cours de réalisation (préau de l'école et classe supplémentaire, rénovation du port, réfection de la Route du Village, raccordement à la future STEP régionale, etc.). Tout cela n'est toutefois possible sur le long terme que si les citoyens de la commune sont prêts à s'engager à tour de rôle pour le bien commun, notamment en intégrant le Conseil général, en participant activement au fonctionnement de celui-ci au sein de commissions, du bureau, ainsi qu'en se portant, le cas échéant, candidat à la Municipalité. /..



Billet de M. Jonathan Rey (suite)

Il est toujours simple de critiquer le fonctionnement des institutions mais si l'on ne participe pas et que l'on ne fait pas valoir son avis, ses arguments, au sein de celles-ci, cela s'avère totalement vain. C'est le lieu de rappeler que le Conseil général est pour ainsi dire libre d'accès et qu'il permet à tout un chacun de participer concrètement à la vie « politique » du village. Il permet également à tout membre de faire valoir des droits non négligeables d'initiative (postulat, motion ou projet de règlement / décision), d'interpellation et de pétition, qui peuvent avoir un impact direct sur le fonctionnement de la commune. Le début d'une nouvelle législature (début 2021) est une excellente occasion pour tous ceux qui s'intéressent à la vie de la commune de demander leur assermentation au sein du Conseil général, ce que je ne peux que les inviter à faire.

Ayant été élu à la fin du mois de novembre 2019, je me suis rapidement trouvé « dans le bain » de cette nouvelle activité avec une première séance de Municipalité qui s'est tenue dans les jours qui ont suivi. La qualité des informations qui m'ont été remises par mon prédécesseur m'ont également fait gagner beaucoup de temps et je tiens à l'en remercier encore une fois ici.

Je suis ainsi à pied d'oeuvre avec mes collègues de la Municipalité, afin que les installations du parking du port puissent accueillir, dans les meilleures conditions, les différents usagers dès la fin des travaux en cours au niveau du port. Il s'agit notamment d'améliorer et de sécuriser l'accès aux installations avec des améliorations techniques pour lutter contre les fraudes, la mise en place d'une vidéo-surveillance, des caisses et des barrières, tandis que les sanitaires du port font l'objet d'une rénovation complète dans le cadre du projet du nouveau port avec, notamment, une séparation entre les sanitaires publics et ceux à disposition des plaisanciers. Le choix d'un nouveau prestataire, en cas de panne de barrières et autres problèmes techniques pouvant survenir au niveau du parking du port, devrait également permettre d'améliorer la qualité du service aux usagers. Enfin, la refonte complète de notre règlement de police est en bonne voie, celui-ci est en passe d'être transmis au canton, avant de faire l'objet d'un préavis soumis au Conseil général.

Il me reste à vous souhaiter à toutes et à tous un très beau printemps. Au plaisir de vous rencontrer dans notre magnifique village ou ailleurs.



Nouveaux citoyens



Chevroux a eu le plaisir d'accueillir les nouveaux citoyens, qui ont eu leur majorité en 2019 ou qui l'auront en 2020, le vendredi 24 janvier 2020.



Photo « La Broye » / M. Pillard

Étaient présents (de gauche à droite) : **Aline Bonny, Charlotte Liehti, Nils Thévoz, Marie Bonny et Julien Sitter.**

Manquent plusieurs jeunes, qui se sont excusés :
Charlotte Cuany, Anaïs Delley, Lola Maire et Shanon Marcuard.





La Municipalité (exceptée : Mme Corine Ranzoni), accompagnée du Président du Conseil général, se sont rendus au bowling de Sévaz, puis ont partagé un repas au Restaurant du Port.

La Municipalité de Chevroux est heureuse et fière de pouvoir les compter parmi ses jeunes citoyens.














Nous les invitons à participer activement à la vie politique villageoise, en faisant partie, notamment, du Conseil général (demande écrite à adresser au Président du Conseil général, M. Charles-Edouard Bonny).

La Municipalité

Calendrier des manifestations 2020

21 mars	FC Ressudens : reprise du championnat	
27 & 28 mars & 1 ^{er} , 3 et 4 avril	Chœur mixte de Chevroux : soirées annuelles au Beaulieu à Payerne	
27 & 28 mars	« La Lyre » de Grandcour : soirées annuelles Corcelles-Payerne	
3 & 4 avril	Chœur d'hommes de Grandcour : soirées annuelles	
17 avril	Jeunesse de Missy : soirée raclette	
18 avril & 19 avril	Jeunesse Chevroux : tournoi pétanque Jeunesse Chevroux : course aux œufs	
26 avril	Comm. C&L Chevroux : vide-grenier au refuge de Chevroux (page 8)	
29 avril & 1 ^{er} et 2 mai	Chœur d'hommes de Missy : soirées annuelles	
1 ^{er} mai	« La Lyre » de Grandcour : Audition de préparation des solistes (local de Chevroux)	
2 mai	Glisse-Club : vente de gâteaux	
10 mai	« L'Arc-en-Ciel » de Grandcour : 20 ^{ème} anniversaire	
14 au 16 mai	Sté d'Abbaye de Chevroux : tirs d'amitié et tirs militaires	
20, 21 et 22 mai	Jeunesse de Chevroux : Fêtes de l'Ascension	
22 mai	Sté d'Abbaye Chevroux : Tirs de l'Ascension	
5 au 8 juin	Jeunesse de Grandcour : fête de jeunesse + Abbaye + Bourgeois	
19 juin	Soirée « pizza » au refuge & projection de match de foot : Commission C&L	
20 juin	« La Lyre » : journée clôture de l'EM et kermesse, sous cantine à Chevroux	
26 au 28 juin	Jeunesse de Missy : fête de jeunesse + Abbaye	

Calendrier des manifestations 2020 (suite)

3 & 4 juillet	FC Ressudens : tournois juniors, humoristiques, pétanque	
6 au 10 juillet	CVC : cours OPTI/Laser	
11 juillet	Chœur mixte Chevroux : kermesse	
&	«Ki-pro'quo» : festival théâtre Faoug	
12 juillet	Jeunesse de Grandcour : fête de jeunesse + Abbaye + Bourgeois	
13 au 17 juillet	CVC : cours OPTI/Laser	
18 juillet	Jeunesse de Chevroux : tournoi watervolley	
20 juillet	Comm. C&L Chevroux : p. 9 Cinéma en plein air (en soirée)	
25 juillet	CVC : Voile d'or (coquelets)	
25 & 26 juillet	Motocross Club Chevroux	
31 juillet	Commune de Missy : fête nationale à la buvette du foot	
 1^{er} août Chevroux	Marché villageois : Avenue du Port & Club pétanque « La Chevrotine » : tournoi à Chevroux	
en soirée	Fête nationale au village et feu d'artifice au Port de Chevroux	
8 août	Association Chevroux Paddle : Journée d'initiation à la plage	
8 & 9 août	CVC : Rencontre des vieux bateaux (samedi soirée jazz & friture)	
23 août	Paroisse PACORE : Fête paroissiale (cantine du Port à Chevroux)	
29 août	CPCP (Club de plongée) : 60 ^{ème} anniversaire (cantine du Port Chevroux)	
19 & 20 septembre	CVC : clôture (samedi soir fondue & dimanche soupe aux pois offerte à tous).	

Arbre des 7 ans à Grandcour

Par une belle journée, le 9 novembre 2019 à Grandcour...

Les enfants de Chevroux, en compagnie de leurs familles, et en présence de Mmes Catherine Annen et Corine Ranzoni - Municipales



Famille Hafsi



Famille Wolf



Famille Blaser

Arbre des 7 ans à Grandcour (suite)



Famille Westphal



Famille Hadorn

En 2020, « L'Arbre des 7 ans »
aura lieu à Chevroux

Des informations suivront en
temps utile.

La Municipalité.



Famille Liechti

Troc Vente Vêtements et Jouets

CULTURE & LOISIRS

Le printemps arrive et avec lui, les « rituels » de débarras divers et même d'hiver !

Avant de tout déposer à la déchetterie, il est possible que les vêtements pour adultes et enfants, ainsi que les jouets dont vous ne voulez plus soient utiles à d'autres.

La commission « Culture et Loisirs » de Chevroux vous invite à un

**« Troc-vente » dimanche 26 avril 2020,
au refuge de Chevroux, de 10 h à 17 h.**



Réservation de table au
078 604 92 52 ou par mail à
loisirschevroux@gmail.com

Attention ! Nombre limité de places !

Prix de la table pour les « vendeurs » :

♦ Pâtisseries salées ou sucrées pour notre coin « resto »

Un coin « P'tit Resto » vous proposera des boissons sans alcool (offertes par la commune) et des pâtisseries préparées par les « vendeurs ».

Au plaisir de vous accueillir nombreux pour ce moment convivial et ainsi joindre l'utile à l'agréable.

La **Commission « Culture & Loisirs »** de Chevroux

PS. En fin de journée, les objets qui n'auront pas trouvé preneurs, et que vous ne voudrez pas reprendre, seront pris en charge par la Commission « Culture et Loisirs », qui les distribuera à divers centres de récolte (SOS Futures Mamans à Domdidier, Coup d'Pouce à Estavayer, le Galetas du CSP à Payerne).

Prochaines activités à Chevroux

Organisées par les membres de la **Commission « Culture & Loisirs »** de Chevroux, voici les prochaines activités à Chevroux :

Dimanche 26 avril 2020

**Troc Vente de vêtements et jouets, au refuge,
de 10h à 17h ! (voir page 8 du journal ; soit à gauche)**



Vendredi 19 juin 2020 (soirée)

**Soirée Pizza et projection de matchs de l'Euro 2020,
au refuge, dès 17 h !**

- ♦ Pizzas au feu de bois et boissons sans alcool vous seront offerts au refuge.
Vin et bières vendus à prix coûtant.
- ♦ Projection des matchs de la soirée, selon calendrier.



Lundi 20 juillet 2020 (soirée)

Projection de film en plein air, à 21 h 30 !

Le choix du film et le lieu exact seront communiqués en temps voulu.



Nous nous réjouissons de vous accueillir nombreux lors de nos prochaines activités à Chevroux et vous souhaitons d'ores et déjà un bon début de printemps.

**La Commission « Culture & Loisirs »
de Chevroux**



La Municipalité propose un job d'été

La Municipalité propose, comme chaque année, des jobs d'été aux jeunes répondant en priorité aux critères suivants :

- ♦ être motivé(e)
- ♦ être ponctuel(le)
- ♦ avoir 16 ans révolus
- ♦ être, si possible, titulaire d'un permis de conduire

La Municipalité se réjouit de recevoir vos offres avec lettre de motivation.

NB. nombre limité de places.



Prévention des cambriolages

1. Fermer toujours les portes à clé ;
2. Fermer les fenêtres, portes de balcon et terrasses et ne pas laisser de fenêtre en imposte ;
3. Mettre vos valeurs en lieu sûr ;
4. Surveiller (« ouvrir l'oeil ») ; en cas de doute ou suspicion, penser à faire des photos ou filmer et aviser la police au n° **117** ou le poste de gendarmerie le plus proche ;
5. Allumer la radio et la lumière (simuler une présence) ; servez-vous d'une minuterie ;
6. Brancher l'alarme ;
7. Faire appel aux experts le cas échéant.



Message de la
Gendarmerie
vaudoise

Le « Château d'eau » perd la tête

Le vendredi 22 novembre 2019 le « toit » du Château d'eau a été enlevé...



Voici quelques photos prises par notre archiviste, M. Olivier Duruz, que nous remercions sincèrement.



Et le voilà sans « tête »

Société de Jeunesse de Chevroux

1 an de plus !

Et oui, 2019 est terminé et laisse place à une nouvelle année. Durant celle-ci, il n'y a pas eu de nouveaux membres dans notre société, mais nous espérons qu'il y en aura bientôt.

2019 a été riche en émotions. En effet, nous avons commencé à vos côtés avec la traditionnelle « course aux œufs », qui s'est très bien passée. Logan Pradervand fut le gagnant de cette belle course. Ensuite, l'Ascension, où pendant trois jours, nous avons apprécié votre participation à cette fête. Pour la troisième fois, nous avons organisé le « Watervolley ». ; le beau temps et la chaleur étaient présents et les mojitos aussi. 🍷😊

En ce qui concerne la prochaine « course aux œufs », elle se fera le 19 avril 2020 et le ramassage des œufs aura lieu le vendredi 10 avril et le samedi 11 avril 2020. Les coureuses seront Aline Bonny et Charlotte Liechti. De plus, un tournoi de pétanque viendra s'ajouter à notre manifestation le samedi 18 avril dès 16h. Nous vous ferons parvenir plus d'informations en temps voulu.

Pour finir, comme d'habitude, nous avons passé un incroyable



Nouvel-an à vos côtés. Nous avons eu énormément de plaisir à franchir cette étape avec vous et souhaitons vous remercier pour votre générosité et votre accueil chaleureux durant cette fabuleuse tournée du village.

Nous vous remercions également pour votre présence et votre précieux soutien lors de nos diverses activités et nous nous réjouissons de continuer à perpétuer les traditions de ce village avec vous.

Société de tir d'Abbaye de Chevroux

Dates des tirs 2020 au Stand de Chevroux :

Tirs de l'amitié et tirs militaires :

Jeudi 14 mai 2020	de 17h00 à 20h00
Vendredi 15 mai 2020	de 16h00 à 20h00
Samedi 16 mai 2020	de 8h00 à 17h00



Tirs d'Abbaye :

Vendredi 22 mai 2020	de 7h30 à 12h30
----------------------	-----------------

Société d'Abbaye des tireurs à la carabine - Chevroux

Abbé-Président	Jean-Luc Bonny
----------------	----------------

079 746 47 39

equeybonny@bluewin.ch

1 ^{er} Lieutenant d'Abbé	David Goy
2 ^{ème} Lieutenant d'Abbé	Roger Roux
Greffier	Xavier Burri
Trésorier	Hans-Jörg Knöpfel

Covoiturage

Tout le monde maintenant connaît le covoiturage : utiliser une seule voiture pour faire un trajet à plusieurs.



Cela permet des économies (de carburant, donc d'argent) et, non négligeable, à diminuer les émissions de CO₂.

Donc, soyez malins & économes et ménagez l'environnement.

Comment faire ?

Rendez-vous sur www.frimobility.ch

Félicitations aux habitants de Chevroux qui fêteront leurs 80 ans et plus en 2020



Madame	Gilberte CUANY	08.06.1922
Madame	Roselyne BONNY	19.02.1930
Madame	Yvette BONNY - VERDON	24.01.1932
Madame	Marlyse MAYOR	24.11.1932
Monsieur	Gilbert CUANY	30.11.1933
Madame	Erika BRÜNING	09.12.1933
Madame	Andrée BONNY – CORBAZ	08.10.1934
Madame	Georgette BONNY - FORESTIER	15.11.1934
Madame	Verena JAQUIER	08.01.1935
Madame	Colette VOLLERT	04.06.1935
Monsieur	Ernest ROUX	03.01.1936
Monsieur	Philippe MAIRE - KRAFT	03.09.1936
Madame	Ginette MAIRE - KRAFT	02.11.1936
Monsieur	Charles MARCUARD - BONNY	16.01.1937
Monsieur	Charles-André KRAFT	26.09.1937
Madame	Anita WOLF	04.02.1938
Monsieur	Roland BONNY	25.06.1938
Madame	Béatrice-Josée OBERHOLZER	18.09.1938
Monsieur	Roger RUBELI	31.07.1940



Dans notre dernière édition du journal communal, en novembre 2019, nous avons omis M. Roger Rubeli.

Voici notre correctif, priant, une nouvelle fois, M. et Mme Rubeli de bien vouloir accepter nos excuses pour cet oubli.

Sortie des Aînés 2020

La Municipalité, tous les 2 ans, a le plaisir d'inviter les aînés de 65 ans et plus de notre commune à participer à une journée récréative ; cette année elle aura lieu le

Mardi 30 juin prochain.

Programme de la journée :

- ◆ Départ en bateau à 11 h 25 de Chevroux ;
- ◆ Arrivée à Neuchâtel à midi (changement de bateau) ;
- ◆ Apéritif et repas à bord du bateau ;
- ◆ Navigation sur les lacs de Neuchâtel et Morat par le canal de la Broye ;
- ◆ Halte à Neuchâtel (nouveau changement de bateau) ;
- ◆ Retour à Chevroux vers 16h35 env.

Bien évidemment les personnes concernées recevront une invitation personnelle par courrier.

Un transport des personnes qui auraient de la peine à se déplacer jusqu'au débarcadère sera organisé sur demande.

Nous nous réjouissons de partager ces bons moments d'échange durant cette journée que nous espérons agréable et ensoleillée.

La Municipalité





Les 25 et 26 juillet 2020

**Vous l'attendiez depuis 2018 !
Il arrive, avec des habitudes et des nouveautés !**

Le Motocross Club de Chevroux vous invite pour la 6^{ème} édition de son motocross, dans les champs environnant le Château d'Eau de Chevroux !

Pour cette 6^{ème} édition, nous avons choisi une nouvelle formule, dont voici l'essentiel du programme :

Samedi 25 juillet

- ◆ de 7h à 18h manche de motocross comptant pour le championnat ANGORA ;
- ◆ Restauration habituelle à midi et le soir ;
- ◆ En soirée, Rock Mx Party.

Dimanche 26 juillet

- ◆ de 9h à 18h, roulage libre.
Ce qui veut dire qu'il n'y aura pas de courses, mais que la piste sera ouverte aux pilotes qui viendront s'y amuser et vous proposer des démonstrations de leurs compétences, hors compétition ;
- ◆ Restauration habituelle à midi.

Et bien évidemment, nous aurons besoin de vous, **nos fidèles bénévoles** ! Même si la formule a changé, nous ne pouvons pas organiser une telle manifestation sans votre aide précieuse. Les plannings de bénévoles seront disponibles durant le mois de mai. En attendant, si vous êtes impatients, vous pouvez laisser un message à Shona aux coordonnées suivantes : 078 897 66 95.

Nous nous réjouissons de vous retrouver nombreux aux abords de la piste pour un nouveau week-end, où seront réunis le sport, la passion, l'ambiance et la convivialité !

Motocross Club Chevroux

Roger Roux - Président





Nous vous attendons nombreux samedi 8 août 2020 à la plage de Chevroix, pour tester ce sport fantastique, tout en admirant au loin la régates des vieux bateaux organisée par le CVC.

Club des Aînés Chevroux, Grandcour, Missy

Saison 2019 - 2020

Séance le dernier vendredi du mois de 14h à 16h
à la salle de paroisse de Grandcour,

27 mars 2020	Intervention du pasteur - François Rochat
24 avril 2020	Présentation « Bibliothèque Sonore Romande »
29 mai 2020	Loto
26 juin 2020	Course

Président : Jean-Claude Pradervand (079 212 29 72) jcprad@bluewin.ch
Caissière : Margrit Thévoz (079 733 39 42) margrit.thevoz@bluewin.ch
Secrétaire : Josette Quillet (079 390 29 66) quilletjo@hispeed.ch
Membre adjoint : Francis Kaltenrieder (026 667 11 64)

**Alors, jeunes ou moins jeunes retraités,
venez nous rejoindre,
vous ne serez pas déçus !**



Tables d'hôtes à Chevroux

Pro Senectute Vaud vous propose de partager un bon repas dans une ambiance chaleureuse, autour de « Tables d'hôtes », organisées par des bénévoles.

Comme chaque année, Mmes Margrit Thévoz et Françoise Castelain vous accueillent chez elles pour partager un bon moment et faire de nouvelles connaissances, tout en dégustant de savoureux petits plats.

Lieu Rue de la Motte 4, 1545 Chevroux

Horaire et dates à midi, les lundis
6 avril, 4 mai et 1^{er} juin 2020

Participation CHF. 15.- tout compris

Renseignements & Inscriptions Mme Margrit Thévoz
079 733 39 42
jusqu'au vendredi précédant le repas



Location du Refuge de Chevroux

Nous pensons utile de rappeler qu'il est possible de réserver le refuge **avec nettoyage des sols**. Ce service de 2 heures vous coûtera CHF. 70.- ; tout dépassement des deux heures sera facturé en plus, au tarif horaire de CHF. 35.- et encaissé directement par notre concierge, M. Vallée, lors de la reprise des clés.

Nous rappelons d'autre part que **toute sous-location est interdite** ; la personne mentionnée sur le contrat doit être majeure ; elle sera tenue responsable des lieux et **doit être présente lors de la remise et reprise des clés**.

Nous comptons sur la collaboration de chacun et vous remercions de vous conformer à ces directives.

La Municipalité



SDIS Broye - Vully

DAP Ressudens Exercice 1 17.03.20 19h30–21h30 Grandcour

Point de contact : Grandcour - loge du feu
La présence aux activités du SDIS **est obligatoire**.

Vous pouvez remplacer un exercice manqué dans votre DAP par un autre exercice dans un DAP voisin. Pour ce faire, il est impératif d'annoncer la rocade aux 2 chefs de sites.

Nous rappelons que le SDIS Broye-Vully **recherche Des volontaires**. Veuillez vous annoncer au 026 662 65 73 ou info@sdisbv.ch www.sdis.bv.ch
Merci d'avance.



SDIS Broye - Vully

« 1 Tulipe pour la vie »

En octobre 2019, mois international consacré à la sensibilisation au cancer du sein, 402 communes se sont mobilisées pour planter des centaines de milliers de bulbes, en participant à la campagne

« 1 Tulipe pour la Vie »

orchestrée par « L'aiMant Rose »



Le but de cette action est de rendre hommage aux trop nombreuses victimes du cancer du sein et à leurs proches, tout en sensibilisant la population.

Votre commune s'est engagée et participe à cette campagne ; des bulbes de tulipes ont été plantés à Chevroux par nos ouvriers communaux.

1 tulipe rose pour 7 tulipes blanches : cela symbolise la proportion de femmes hélas touchées par le cancer du sein.

N'hésitez pas à vous rendre, ce printemps, sur le parvis de l'église (à côté du banc), pour admirer les massifs et ainsi avoir une pensée pour toutes les personnes concernées.

Association L'aiMant Rose, attestée d'utilité publique :



Photo : Dobleenestudio www.jorgenn.com

Pour une détection précoce du cancer du sein et son dépistage gratuit avant 50 ans

1 FEMME SUR 8 est victime du cancer du sein

Le cancer du sein, première cause de mortalité féminine entre 40 et 50 ans.

1 cancer du sein sur 4 est détecté avant 50 ans.

20

Des milliers de femmes sont atteintes avant 50 ans mais l'ignorent.

Le cancer du sein, c'est l'affaire de tous !

Défibrillateur à Chevroux

Chaque année, près de 25'000 personnes en Suisse sont victimes d'un arrêt cardio-respiratoire (ACR) hors des hôpitaux et sans aucun symptôme précurseur.

Chaque minute, une victime d'un ACR perd 10 % de chance de survie sans geste de réanimation cardio-pulmonaire (RCP).

De plus, si dans les 4 à 6 premières minutes la RCP n'est pas pratiquée, des lésions cérébrales irréversibles commencent à apparaître.

Les gestes de premiers secours sont donc déterminants.

Un malaise cardiaque sans une intervention extrêmement rapide ne pardonne pas !

Aussi, afin d'offrir un maximum de chances de survie aux personnes victimes d'un arrêt cardio-respiratoire, la Municipalité a pris la décision d'installer, prochainement, un **défibrillateur** à Chevroux, soit au :

**bâtiment communal
Route du Village 5 -
vers le pilier public.**



Une séance d'information à la population, quant à l'utilisation et le fonctionnement de cet appareil, sera organisée dès que possible. Des nouvelles suivront.

Les citoyennes et citoyens seront cordialement invités à participer à cette soirée d'information, de démonstration et de sensibilisation.

Nous attirons votre attention sur le fait que ce matériel peut sauver des vies. Son bon fonctionnement est donc primordial.

Tout acte de vandalisme ou de détérioration sera puni.

La Municipalité



Découvrir le cinéma

« La Lanterne magique »,
Le club de cinéma international pour enfants.

Comme vous le savez certainement, « La Lanterne magique » de la Broye organise à Payerne, au cinéma « Apollo » neuf séances de cinéma pour les enfants de 6 à 12 ans, à raison d'une fois par mois (de septembre à juin).

Pour la modique somme de CHF. 40.- par saison (CHF. 30.- pour le 2^{ème} enfant et gratuit pour les autres enfants de la même famille), « La Lanterne magique » offre des films choisis avec soin, un journal illustré et neuf projections de qualité, précédées par une animation de type théâtral, jouée par des artistes professionnels.

Inscriptions sur www.lanternemagique.org

SOS 0 - 18 Payerne - Moudon - Avenches et environs

SOS 0-18 est une association d'intérêt public au sens des articles 60 et suivants du Code Civil suisse, qui vient en aide aux enfants et aux jeunes de notre district, jusqu'à 18 ans.

SOS 0-18 apporte (en toute discrétion) une aide ponctuelle en participant à des dépenses particulières telles que :

- ◆ Vêtements, mobilier, etc. ;
- ◆ Appuis scolaires ;
- ◆ Cotisations pour activités sportives et culturelles ;
- ◆ Camps scolaires et vacances ;
- ◆ Accueil extrascolaire.

Une stricte neutralité politique et confessionnelle est observée.

Site internet : <http://www.sos0-18.ch>

E-mail : contact@sos0-18.ch





Cours OPTIMIST / LASER 2020

L'objectif du Cercle de la Voile de Chevroux « Les Flibustiers » est de rendre la voile accessible à tous les enfants de 8 à 14 ans, quels que soient leur niveau et leurs aptitudes.

- Exigences :**
- Être âgé(e) de 8 à 14 ans ;
 - Savoir nager.

Si la voile te « branche » ou si tu désires vivre une aventure fantastique et inoubliable, viens nous rejoindre cet été !

Dates et horaires des cours :

- 1^{er} cours** du lundi 6 au vendredi 10 juillet 2020
2^{ème} cours du lundi 13 au vendredi 17 juillet 2020
de 9 h 45 à 16 h 30

Contacts et inscriptions :

Ingrid Krebs 031 849 18 91 &
ingrid.krebs@bluewin.ch 079 744 46 75

Richard Krebs 079 605 42 67

Daniel Jung 079 721 94 24

<http://cvc-flibustier.ch>



Coup de balai 2020

La commune de Chevroux prend part, comme chaque année, à l'action « Coup de balai » ; toutefois, en accord avec les maîtresses de classes et M. Jonathan Rey - Municipal, elle aura lieu le :

mardi 7 avril 2020 à Chevroux.

Elle est organisée, comme chaque année, en collaboration avec les classes de Chevroux.



« De vous à nous »



Nous voici à l'aube d'une quatrième année pour notre collectif qui a eu le plaisir, en 2019, de partager de nombreux moments enrichissants avec les habitants de la région et d'ailleurs. Nous les remercions pour leur soutien et leurs encouragements.

Les ateliers 2019 étaient destinés aux enfants qui ont répondu présents par leur curiosité et leur envie de mener des actions en faveur de la biodiversité. Etant donné le défi encore immense qu'il convient d'accomplir dans les années à venir en matière d'alimentation respectueuse de l'environnement, ces enfants nous font prendre conscience de la mesure de nos choix et de leurs conséquences pour les générations futures.

Nul ne peut ignorer désormais que les grands équilibres environnementaux qui structuraient depuis des millénaires notre belle planète sont sérieusement mis à mal. Nous sommes convaincus que l'intelligence collective et le savoir vivre ensemble contribueront à y faire face.

Ainsi, en 2020, le collectif souhaite remercier les 18 bénévoles qui œuvrent au bon fonctionnement de ce dernier, en offrant divers ateliers en lien avec la transition écologique ou la transmission de savoirs traditionnels. Le bénévolat au sein de notre collectif se veut le plus souple possible puisque chacun/e peut offrir le temps qu'il souhaite, soit 4h lors d'une journée ou plusieurs journées. Chaque participation permet une réduction de 50 % sur le prix des pains, ce qui rend accessible à toutes et tous des produits sains pour la santé. Si vous souhaitez préparer les pâtes ou/et venir réaliser une journée, il vous suffit de nous envoyer un mail à info@devousanous.ch

Habitant/e de Chevroux, osez franchir le pas de venir en terre inconnue (pour certain/e) ! Nous nous ferons une joie de vous accueillir dans une ambiance familiale où le plaisir de partager en toute simplicité est primordial.

Voici les dates des journées prévues en 2020 (toujours des samedis) :

**4 avril / 9 mai / 6 juin / 4 juillet / 5 septembre /
3 octobre et 7 novembre.**

./..

« De vous à nous » (suite)

La commande de pains et l'annonce du nombre de kilos de pâte mis dans la fournée se font sur notre site internet : www.devousanous.ch au plus tard une semaine avant la date de la fournée.

Nous vous réservons quelques surprises à chaque fournée sous forme de pains dits « découverte » (pain aux légumes, pain paysan noir, pain au gingembre, pain aux lentilles, brioche aux herbes aromatiques, etc..).

Pour tous renseignements n'hésitez pas à nous contacter par messagerie au :
079 398 12 48.



Passeport Vacances de Payerne & environs

En 2020, le Passeport Vacances fait peau neuve !
Nouveau logo, activités fun et une surprise pour chaque enfant !

Notez bien les dates des activités:

du 6 au 11 juillet
et
du 3 au 8 août 2020

Et pour les inscriptions et le paiement, rendez-vous en ligne :

du 27 avril au 5 mai 2020 sur le site du passeport
www.passvacpayerne.ch



Remise des Passeports définitifs:

mercredi 10 juin 2020 de 18h à 19h30
à la Paroisse catholique de Payerne

(seconde présence :
vendredi 15 juin 2020 de 10h à 11h
au même endroit)

Toute l'équipe sera à votre disposition pour les questions ou remarques sur le natel du passeport (079 254 86 04) ou par mail (info@passvacpayerne.ch) dès le 27 avril 2020.

Grandir en toute sécurité avec le BPA

Le BPA (Bureau de prévention des accidents) à Berne aimerait aider les parents à préserver leur/s enfant/s des accidents.

Des brochures de 8 pages, au format A5, tiennent compte du stade de développement de l'enfant. Elles présentent aux parents des dangers typiques et donnent des conseils et suggestions, afin d'augmenter la sécurité des enfants dans l'habitat, lorsqu'ils jouent et font du sport, ainsi que sur la route.

Vous pouvez vous inscrire sur leur site :

<https://www.bfu.ch/fr/le-bpa/communication/courrier-bpa-enfants>

et vous recevrez gratuitement, tous les six mois, le « Courrier bpa enfants » et ce jusqu'aux huit ans révolus des enfants inscrits.



CSP - Centre Social Protestant Vaud

La permanence Info-Conseil Migration de Payerne devient hebdomadaire. Compte tenu de l'augmentation constante de la demande et de la forte fréquentation, la permanence aura lieu **tous les mardis de 13h à 15h**.

Regroupement de tous les secteurs au nouveau pôle social du CSP Vaud, soit au « Galetas de la Broye », Rue des Terreaux 10 à Payerne.

26

Horaires et dates de permanence consultables sur le lien :

<http://csp.ch/vaud/fraternite-permanences/>



Contrôle des habitants

Nous pensons utile et important de rappeler que, selon la loi vaudoise sur le contrôle des habitants, chaque citoyen est tenu de s'annoncer dans sa commune de domicile sans délai, mais au plus tard dans les 15 jours dès son arrivée, pour enregistrement ; cette obligation incombe également aux propriétaires ou leurs mandataires / logeurs, qui doivent annoncer chaque entrée et chaque sortie des locataires au bureau du contrôle des habitants de la commune, y compris dans le même immeuble.



Cette démarche est également demandée lors d'un départ.

Cette obligation découle de la Loi sur le contrôle des habitants, (adoptée le 09.05.1983, entrée en vigueur le 01.07.1984 - Etat au 01.05.2010, actuellement en vigueur).

Le non-respect de ce devoir est passible d'une amende pouvant aller de vingt à deux mille francs et, dans les cas graves, peut être dénoncé au Préfet.

Il nous paraît également judicieux de rappeler l'importance de déclarer son appartenance religieuse, quelle qu'elle soit, lors de son enregistrement dans une commune et que cet enregistrement n'engendre aucun frais supplémentaire.

En effet de nombreux problèmes peuvent se poser ultérieurement, lors de cérémonies (ensevelissement, par exemple) et / ou demandes de prestations à l'église, lorsque les personnes ne sont pas enregistrées.

Merci d'en prendre bonne note et à bon entendeur.

**Bureau du contrôle
des habitants**



Chardons, folle avoine / Plantes nuisibles



Comme chaque année, la Municipalité rappelle aux agriculteurs et propriétaires de terrains, sis sur le territoire de la Commune de Chevroux, que les chardons, la folle avoine et les lampés etc. doivent être détruits, selon la réglementation, pour éviter la propagation de ces plantes nuisibles.

En effet, le règlement cantonal sur la protection des végétaux précise que la lutte contre le chardon des champs, les cirses vulgaires et laineux, ainsi que la folle avoine, doit intervenir avant la formation des organes de reproduction, à savoir les graines dans le cas de ces plantes.



La lutte est obligatoire sur les terrains agricoles, viticoles, arboricoles, maraîchers, y compris les jardins d'agrément, le bord des routes, les haies et les lisières de forêts, les pâturages boisés, les voies de chemin de fer, les terrains destinés à la construction, les terrains en friche et les gravières. Elle peut s'étendre à l'entier du territoire lorsque le risque de dissémination peut facilement se propager aux terres agricoles.

La Municipalité demande aux agriculteurs de faucher les banquettes. Il est interdit d'y laisser des plantes nuisibles.

Merci de votre collaboration



Comme nous l'avons déjà présenté dans notre édition de mars 2019, les zones lacustres sur la rive Sud du lac de Neuchâtel sont réglementées.

L'usage de petites embarcations, en particulier le SUP « stand-up paddle », s'est fortement développé ces dernières années. Or, un certain nombre d'utilisateurs de ces petites embarcations ignorent qu'ils sont soumis, comme les détenteurs d'embarcations plus grandes, aux règles de l'Ordonnance sur la navigation dans les eaux suisses.

Certains usagers ne savent pas, notamment, qu'ils sont tenus de respecter les zones d'interdiction de navigation délimitées par des bouées jaunes, ou la distance de 25 m aux champs de végétation aquatique. En ne respectant pas ces limites, les personnes s'exposent à une dénonciation par les polices du lac VD et FR et les surveillants des réserves naturelles.

En coordination avec les forces de police et les surveillants, nous avons développé ces deux dernières années toute une série d'éléments d'information – panneaux, dépliants – pour sensibiliser les usagers. L'information principale est présentée sur la page internet de l'AGC (Association de la Grande Cariçaie)

<https://grande-caricaie.ch/fr/visiter/navigateurs-et-baigneurs/>

Balises officielles des zones interdites à la navigation



Les tas de branches, ce n'est pas du «chenit»!

Le visage de nos forêts change. Tempêtes, sécheresse, ravageurs mettent les arbres à rude épreuve et exigent une exploitation adaptée aux circonstances, parfois intensive. On peut voir, ici-et-là, des opérations de bûcheronnage se poursuivre depuis le printemps. Leurs traces ne passent pas inaperçues, sous forme de piles de grumes et de tas de bois-énergie le long des chemins. Et puis, il y a ces branchages laissés épars au pied des arbres. Faudrait-il et vaudrait-il mieux nettoyer la forêt?

Tout le monde n'apprécie pas de voir des branches par terre. Certains promeneurs les considèrent comme du désordre ou comme le résultat d'un travail négligé. Or, ces branches sont intentionnellement laissées au sol ou grossièrement entassées. Elles offrent en effet le gîte et le couvert à quantité d'animaux, de plantes et de champignons.

Plus de 40 % - 25'000 bien comptées - des espèces animales et végétales présentes chez nous trouvent leur habitat en forêt. Les oiseaux profitent aussi d'une sylviculture plus proche de la nature. Selon la Station ornithologique de Sempach, en forêt, les effectifs d'oiseaux ont crû de 20 % depuis 1990. Par contre, scolytes et autres bostryches ne peuvent se multiplier dans les branchages; leurs écorces trop fines et sèches ne permettent pas à ces ravageurs de se reproduire. Les propriétaires de forêts et les forestiers exercent d'autre part une surveillance constante sur l'évolution de ces insectes.

Et les cheveux de glace, vous connaissez ? Regardez autour de vous en forêt par des températures légèrement en dessous de zéro ! Peut-être verrez-vous ces étranges filaments qui rappellent la barbe-à-papa. Vous



trouverez l'explication de ce phénomène de la nature, avec des illustrations et bien d'autres informations sur le site internet www.foretsuisse.ch

Centre de collecte de sous-produits animaux

CCSPA – Payerne Centre de collecte de
sous-produits animaux (déchets carnés)

Route de Grandcour 86 - 1530 Payerne

Tél. 026 / 660'36'12 Urgences : 079 / 241'41'07

HEURES D'OUVERTURE 2020 :

du lundi au samedi de 08h00 à 11h30

Le centre est **fermé** tous les après-midi,

ainsi que les jours fériés suivants :

Mercredi 1^{er} janvier (Nouvel An)

Jeudi 2 janvier (Nouvel An)

Vendredi 10 avril (Vendredi-Saint)

Lundi 13 avril (Pâques)

Jeudi 21 mai (Ascension)

Lundi 01 juin (Pentecôte)

Samedi 1^{er} août (Fête nationale)

Lundi 21 septembre (Jeûne fédéral)

Vendredi 25 décembre (Noël)

2021

Vendredi 1^{er} janvier 2021 (Nouvel An)

Samedi 2 janvier 2021 (Nouvel An)

Afin de respecter l'horaire de travail de l'ouvrier équarrisseur et en raison du temps de prise en charge plus important (prélèvements ESB), les cadavres des gros bovins seront acheminés au centre avant 10h30.

Nous vous remercions de votre collaboration !

Association intercommunale du

CCSPA - Payerne

Centre de collecte de sous-produits animaux

Case postale 154 - 1530 Payerne

« Talent show broyard »



CJES
CANTON JURA ESTAVAYER-LE-LAC

TALENT

Show de la Broye

Tu as un talent et tu veux le partager ?

Inscription et démo sous forme de vidéo à envoyer jusqu'au 2 mars 2020

 **l'azimut**
estavayer-le-lac

20h00 - portes 19h30
Sans réservation
Infos sur www.l-azimut.ch

sa 9 mai 2020 - 10.- (5.- jusqu'à 16 ans)